



## SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016 – 20H.30

### RELEVÉ DES DÉCISIONS

**Présents :** tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme BUHANNIC Hélène.

**Secrétaire de séance :** Mme CONAN Solène.

#### **➤ DIAGNOSTIC DU CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) :**

Un pré-diagnostic a été réalisé préalablement à la révision du Plan Local d'Urbanisme et en vue des futurs aménagements urbains. La commission urbanisme se réunira le 11 octobre 2016 pour travailler ces dossiers.

#### **➤ LOGEMENTS SOCIAUX :**

Suite à la vente de plusieurs logements sociaux, il devient nécessaire d'engager un nouveau programme. Le Conseil valide la mise à l'étude d'un projet sur le terrain ex-Coroller ainsi qu'éventuellement au presbytère.

#### **➤ CACHES CONTENERS :**

Deux caches conteners à ordures ménagères seront installés prochainement rue des Aubépines et au hameau de Menez Kerascoët.

#### **➤ AFFAIRES SCOLAIRES :**

La participation au fonctionnement de l'école primaire sera majorée de 5.149 € . Une convention sera nécessaire.

La participation communale à l'école publique de Guiler Sur Goyen pour l'année scolaire 2015/2016 est validée pour un montant de 8.011,08 € pour 11 élèves.

La participation aux écoles de Douarnenez sera de 1.072 € pour 4 élèves en 2015, 1.084 € en 2016 et au taux de 100 % en 2017.

#### **➤ DÉCISION MODIFICATIVE :**

A la demande de la Trésorerie une délibération modificative est votée pour le transfert d'imputation du forfait scolaire de l'article 6574 à l'article 6558 pour un montant de 110.160 €.

#### **➤ TAXE SUR LES TERRAINS CONSTRUCTIBLES :**

Le Conseil décide le maintien de cette taxe au même taux qu'actuellement, soit 0,25€ par m<sup>2</sup> de valeur locative.

#### **➤ DEMANDE DE LOCAL :**

Le Conseil est défavorable à la mise à disposition d'un local public pour une activité d'orthophoniste.

### **➤ HAMEAU DE GUERVEUR :**

10 lots sur 18 étant attribués, le Conseil propose d'engager la 2<sup>ème</sup> phase des travaux en 2017. Un point sur la situation sera fait au printemps.

### **➤ RECHERCHE D'UN MÉDECIN :**

Le Conseil mandate le Maire et la commission des finances pour négocier les conditions d'installation d'un médecin sur la commune.

Le Conseil valide l'adhésion au service de Médaviz pour 6 mois (conseils médicaux téléphoniques).

### **➤ RAPPORTS SERVICES COMMUNAUTAIRES :**

Le Conseil s'est fait communiquer les rapports sur le prix, la qualité du service pour les compétences eau, assainissement et déchets de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (ces documents peuvent être consultés en Mairie).

### **➤ REGLEMENT DE VOIRIE:**

Le règlement de voirie proposé par la Communauté de Communes pour l'ensemble de la voirie publique n'appelle aucune observation de la part des élus.

### **➤ POINT SUR LES TRAVAUX :**

-l'enfouissement des réseaux est en cours d'achèvement sur la rue André Foy  
-les travaux de voirie vont reprendre très bientôt par la SA LE ROUX : ralentisseur rue Ar Mor, réseaux d'eaux pluviales, chemin de Queldren et trottoirs hameau des Genêts

-la réalisation du plateau sportif et la pose des jeux seront engagés très prochainement

-les travaux de réfection intérieure de la salle du Conseil Municipal seront achevés le 30 septembre. La rénovation de la cuisine de la salle polyvalente va suivre en octobre.

-les travaux sur la toiture du presbytère seront effectués en octobre

-le réaménagement de la place de l'école est achevé, reste quelques peintures à réaliser aux vacances de la Toussaint.

-deux moteurs ont été remplacés sur les cloches de l'église

-l'opération de numérotage des maisons du hameau de Kerstridic est en cours

-l'étude portant sur le schéma directeur des eaux pluviales est engagée. Elle s'achèvera en mars 2017.

-dans le cadre de l'accord de mutualisation des moyens avec Guiler Sur Goyen des tontes du stade et des prêts de matériels ont été réalisés.

### **➤ DIVERS :**

-contrat JVS Box accepté pour un montant de 708 € annuel

-accord du Conseil pour l'inscription des chemins ruraux et communaux utilisés par les circuits pédestres du PDIPR

-accord pour l'achat d'un déshumidificateur, une meuleuse pour les services techniques et de deux tables pour les vestiaires du stade.

-une convention sera signée avec la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour le versement à la Commune de l'enveloppe cadre de vie (13.604€/an).

-prochains Conseils : le 3 novembre à 20h30 et le 9 décembre à 18h.

---